LA GARANTIE DES PRODUITS DURABLES ET LE SERVICE APRÈS-VENTE

Type de saisine : AUTOSAISINE
Type de texte : RAPPORT
Traité par : Industrie & commerce

Adopté le : 14/05/1975
Mandature : 1974-1979

Rapporteur :

KÉRINEC Roger

La version numérique de ce document n'existe pas.

Contactez le CESE pour obtenir le document.

PRÉSENTATION
Référence :
1975-10

© - copyright CESE - Novembre 2026